



Mazayes, le 8 janvier 2010

<http://ecole-rurale.marelle.org>

Etienne Anquetil, Président
Coheix
63230 MAZAYES

à

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale,
porte-parole du Gouvernement
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Propositions sur le projet de réforme de la formation des maîtres

Monsieur le Ministre

Notre fédération, composée essentiellement de parents, d'élus et d'enseignants œuvrant en milieu rural, souhaite attirer votre attention sur certains points relatifs à la réforme de la formation des maîtres : en effet, l'effort engagé par la nation pour la formation des enseignants doit en contrepartie aboutir à un enseignement le plus efficient possible.

Aujourd'hui, 24 % des élèves du primaire sont scolarisés en zone à dominante rurale. Diverses études menées depuis près de vingt ans, montrent toutes qu'ils y réussissent mieux qu'ailleurs, malgré un niveau socio-professionnel familial nettement inférieur à la moyenne nationale. On peut donc parler ici d'efficacité, voire de rentabilité ! Il serait alors opportun, selon nous, d'en étudier les raisons.

Or, ce que nous apprennent les travaux des chercheurs, et ce que confirment nos pratiques quotidiennes, c'est que - entre autres - mieux connaître les réalités locales, afin de mieux s'y adapter, est une nécessité incontournable pour un enseignement réussi.

Comment intégrer dans la formation professionnelle, une meilleure prise en compte des milieux d'exercice du métier et de leurs spécificités, intégrant à la fois les aspects pédagogiques et pratiques, voilà le sens et le contenu de nos propositions, que nous vous détaillons à présent.

Conformément au référentiel national de compétences de futurs enseignants, nous estimons qu'il est indispensable de développer des unités d'enseignement autour des questions relatives à la connaissance des territoires, notamment la connaissance de la diversité et des spécificités du monde rural (cultures, géographie, démographie, formes d'organisation, etc ...). Ces problématiques peuvent être intégrées notamment à la compétence 6 : « Prendre en compte la diversité des élèves ».

Des apports d'ordre pédagogique, concernant la gestion de la classe à plusieurs cours et les pratiques inhérentes aux classes multi-âges sont à introduire dans le cadre des compétences 4 et 5 : « Concevoir et mettre en œuvre son enseignement » et « Organiser le travail de la classe ».

Apprendre à anticiper les relations, dans un contexte de petite structure, avec les élus et la commune, avec les parents et les partenaires associatifs de l'école aurait toute sa place dans le cadre de la compétence 9 : « Travailler en équipe et coopérer avec les partenaires de l'école »

Concernant la compétence n°10 « Se former et innover », l'école rurale est le cadre de nombreuses innovations favorisées par la taille, voire l'isolement des établissements (travail en réseau, utilisation des TICE, communication avec l'extérieur...). À ce titre, il nous semble également indispensable que des postes de maître-formateurs soient implantés en zone rurale.

Ces propositions, visant à améliorer la formation, nous semblent parmi les plus urgentes en milieu rural - même si nous en avons d'autres. De plus, elles seraient profitables à l'ensemble des futurs professeurs des écoles et des néo-titulaires, soit par transferts méthodologiques (la connaissance des territoires, par exemple), soit par échanges réciproques (confrontation entre des pratiques différentes, etc.), et ainsi, de façon plus générale, au Service Public d'Éducation dans son entier.

Nous souhaitons donc que puisse être étudiée notre demande d'une véritable formation aux aspects spécifiques de la pratique professionnelle en école rurale.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour préciser davantage notre argumentation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président,
Etienne Anquetil

Pour info : copie de ce courrier est envoyé à Mme Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

<http://ecole-rurale.marelle.org>

Etienne Anquetil, Président
Coheix
63230 MAZAYES

à

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale,
porte-parole du Gouvernement
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Propositions pour la formation des maîtres

Monsieur le Ministre

Notre précédent courrier du 08/01/2010 étant demeuré sans réponse, notre fédération – composée rappelons-le essentiellement de parents, d'élus et d'enseignants œuvrant en milieu rural – souhaite à nouveau attirer votre attention sur la formation des maîtres.

Aujourd'hui, 24 % des élèves du primaire sont scolarisés en zone à dominante rurale. Toutes les études menées depuis près de vingt ans, montrent qu'ils y réussissent mieux qu'ailleurs, malgré un niveau socio-professionnel familial nettement inférieur à la moyenne nationale.

L'école rurale est donc efficace, voire « rentable ».

Mais pour maintenir, voire améliorer ces performances, il est indispensable que les enseignants aient une bonne connaissance des réalités locales. Aussi, forts de nos pratiques quotidiennes (confirmées par les travaux des chercheurs), nous avons élaboré un certain nombre de propositions, que nous vous détaillons à présent.

D'abord nous estimons indispensable **un enseignement de la diversité et des spécificités du monde rural** (cultures, géographie, démographie, formes d'organisation, etc ...), intégrable notamment à la compétence 6 : « Prendre en compte la diversité des élèves ».

Des apports d'ordre pédagogique, concernant la **gestion de la classe à plusieurs cours** et les pratiques inhérentes aux classes multi-âges sont à introduire dans le cadre des compétences 4 et 5 : « Concevoir et mettre en œuvre son enseignement » et « Organiser le travail de la classe ».

Apprendre, dans un contexte de petite structure, à **anticiper les relations avec les élus et la commune, avec les parents et les partenaires associatifs** de l'école aurait toute sa place dans le cadre de la compétence 9 : « Travailler en équipe et coopérer avec les partenaires de l'école ».

Concernant la compétence n°10 « Se former et innover », **l'école rurale est le cadre de nombreuses innovations** favorisées par la taille, voire l'isolement des établissements (travail en réseau, utilisation des TICE, communication avec l'extérieur...). À ce titre, **il nous semble également indispensable que des postes de maître-formateurs soient implantés en zone rurale.**

Ces propositions visant à améliorer la formation, nous semblent parmi les plus urgentes en milieu rural – même si nous en avons d'autres. De plus, elles seraient profitables à l'ensemble des futurs professeurs des écoles et des néo-titulaires, soit par transferts méthodologiques (la connaissance des territoires, par exemple), soit par échanges réciproques (confrontation entre des pratiques différentes, etc.), et ainsi, de façon plus générale, au Service Public d'Éducation dans son entier.

Alors que la formation professionnelle est profondément remise en cause, nous souhaitons plus que jamais, que puisse être étudiée notre demande d'une véritable formation aux aspects spécifiques de la pratique professionnelle en école rurale, et demeurons bien entendu à votre disposition pour préciser davantage notre argumentation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président,
Etienne Anquetil

Pour info : copie de ce courrier est envoyé à Mme Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale
pour l'enseignement
supérieur et l'insertion
professionnelle

Paris le - 8 MARS 2011

Service de la stratégie de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle

Département de l'architecture
et de la qualité des formations
de niveau master et doctorat

DGESIP A3

N° 2011-0171

Affaire suivie par
Isabel Hevia

Tél. : 01 55 55 61 39
Fax : 01 55 55 69 69

Courriel :
Isabel.hevia
@education.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Monsieur le président,

Vous avez souhaité attirer l'attention de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme de la formation des maîtres et notamment sur la prise en compte des spécificités de l'enseignement en zone rurale.

Les cursus de formation sont définis par les universités dans le cadre de l'autonomie pédagogique, scientifique, administrative et financière qui leur est conférée par la loi. Ils s'appuient notamment sur les programmes des concours et sur les compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier tels qu'ils ont été définis par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

L'arrêté définissant les objectifs de la formation est paru le 18 juillet 2010. Il prévoit un ensemble de dix compétences à acquérir afin d'exercer le métier d'enseignant dans des contextes divers.

Ainsi la compétence « Prendre en compte la diversité des élèves » contribue à l'acquisition des connaissances des éléments de sociologie permettant aux futurs enseignants de tenir compte, dans le cadre de leur enseignement, de la diversité des élèves et de leurs cultures.

De même, la compétence « Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école » prévoit de développer des connaissances solides du rôle et des fonctions des associations des parents d'élèves, des partenaires et des interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels l'enseignant est amené à travailler. Les professeurs sont ainsi en situation de communiquer avec leur environnement et d'établir un dialogue constructif avec eux.

La prise en compte des différentes dimensions des métiers de l'enseignement doit ainsi permettre aux futurs enseignants de s'adapter à la diversité des publics et des situations.

Enfin, je vous précise que la décision d'implanter des postes de maître-formateur en zone rurale revient au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Monsieur Etienne ANQUETIL
Président de la Fédération nationale
pour l'école rurale
Coheix
63230 MAZAYES

Le Directeur général pour l'enseignement supérieur
et l'insertion professionnelle



Patrick HETZEL



Mazayes, le 28 mai 2011

Fédération Nationale pour l'École Rurale
<http://ecole-rurale.marelle.org>

Etienne Anquetil, Président
Coheix
63230 MAZAYES

à

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Objet : Propositions pour la formation des maîtres (suite)

Madame la Ministre

Nous vous remercions pour votre réponse sur la formation des maîtres et les spécificités de l'enseignement en zone rurale.

Nous l'avons lue avec attention. Il ressort de cette lecture un décalage surprenant entre votre vision et ce qui se passe réellement sur le terrain, à savoir : des enseignants désorientés par une non-formation de fait à ce qui les attend dans leurs pratiques quotidiennes, avec toutes les conséquences quant à l'enseignement dispensé. Si l'on ajoute les nombreuses fermetures de classes voire d'écoles, il ne faut pas s'étonner de constater une déstabilisation de plus en plus marquée de l'école rurale, et des territoires ruraux qu'elle contribue à structurer.

Nous aurions souhaité une meilleure prise en compte des réalités...

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président,
Etienne Anquetil

Pour info : copie de ce courrier est envoyé à M. Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation Nationale